Document généré le 28 avr. 2024 19:31

Recherches sociographiques

Yves BÉLANGER et Laurent LEPAGE, *L'administration publique québécoise : évolutions sectorielles, 1960-1985*

Alain Baccigalupo

Volume 31, numéro 2, 1990

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056532ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056532ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Baccigalupo, A. (1990). Compte rendu de [Yves BÉLANGER et Laurent LEPAGE, *L'administration publique québécoise : évolutions sectorielles, 1960-1985*]. *Recherches sociographiques*, *31*(2), 284–286. https://doi.org/10.7202/056532ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

De leur démarche exploratoire, se dégagent trois affirmations:

— à long terme, incidence économique incertaine des mouvements migratoires;

— arbitrage difficile entre les objectifs de la mobilité et de l'efficacité, et ceux du développement lointain;

— nécessité d'agir à la fois sur l'offre et la demande dans toute politique efficace de développement régional.

Plus le fruit de réflexions que de démonstrations rigoureuses, ces conclusions sont dans l'ensemble largement partagées par les analystes du développement régional. La première mériterait cependant plus de nuances étant donnée l'analyse très préliminaire qu'on fait des mouvements migratoires. Le peu d'attention accordée à la structure spatiale avec ses effets de blocage et d'accélération et ses éléments de différenciation, ainsi qu'à l'exode rural, à la «périurbanisation» et aux régions de départ des migrants, empêche de scruter d'importantes causes de disparités qui sont loin de dépendre exclusivement des facteurs économiques de production. De plus, s'il est effectivement difficile d'évaluer l'effet des migrants dans les agglomérations urbaines, il est par contre plus facile d'apprécier les conséquences d'une émigration soutenue dans les petites communautés et sur de vastes portions des espaces à population dispersée.

Migrations et disparités régionales soulèvent des questions complexes auxquelles il est impossible de fournir des réponses définitives dans un document d'une soixantaine de pages. Par contre, les auteurs présentent une formulation précise et bien structurée des problèmes économiques en cause, ce qui ne peut que contribuer à en fournir une meilleure appréciation, quel que soit le champ disciplinaire du lecteur. L'ouvrage met aussi en évidence l'immense travail d'élucidation et d'analyse qui reste à faire pour en arriver à des conclusions plus précises sur le sujet.

Clermont DUGAS

Département de géographie,
Université de Québec à Rimouski.

Yves BELANGER et Laurent LEPAGE (dirs), *L'administration publique québécoise: évolutions sectorielles, 1960-1985*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, 226 p. («Études d'économie politique».)

Le recueil juxtapose neuf articles qui se veulent modestement, selon Jacques LÉVEILLÉE, rédacteur de l'introduction, «des synthèses monographiques sur quelques-uns des principaux secteurs d'intervention de l'appareil étatique québécois depuis le début des années soixante».

Les neuf auteurs sont tous professeurs à l'Université du Québec à Montréal. Mais même si cette publication arrive après plusieurs autres travaux d'ensemble effectués, dans d'autres

universités de la province, par d'autres universitaires, il ne faudrait pas croire qu'il s'agit d'un ouvrage de même nature que ceux que l'Université Laval, l'École nationale d'administration publique ou l'Université de Montréal ont mis sur le marché de l'édition ces dernières années.

En effet, le livre privilégie quasi exclusivement l'approche historique et présente, pour chacun des objets choisis, un tableau chronologique retraçant l'évolution du secteur, au cours du plus important quart de siècle de l'histoire québécoise. N'est-ce pas en effet durant cette brève période (1960-1985) que le Québec connaîtra deux des plus grands changements: d'abord, le passage d'un État-gendarme à un État-providence de type keynésien, lors de la Révolution tranquille, et ensuite celui d'un État-providence à un État-catalyseur à la suite de l'échec de l'interventionnisme étatique tous azimuts et de la montée des théories reaganienne et tatchèrienne favorables à l'amaigrissement de l'État?

L'approche historique délibérément adoptée par les auteurs permet de faire le point sur un certain nombre de sujets. Par contre, le lecteur qui espérait mieux comprendre les problèmes actuels de l'Administration, ou saisir, avec plus de précision, le pourquoi du fonctionnement de tel ou tel rouage ou les tenants et aboutissants de telle ou telle politique, risque fort de sortir déçu de la lecture de ces 226 pages. Éprouvera d'ailleurs le même sentiment qui souhaiterait y trouver des ébauches de solution et des perspectives d'avenir pour les nombreux problèmes que connaît actuellement l'imposant appareil de l'État. Résolument moins ambitieux, la prospective n'étant certainement pas son lot, l'ouvrage ne comporte aucune conclusion générale...

Chaque collaborateur puisant à son centre d'intérêt le mieux connu, le résultat n'évite évidemment pas les défauts inhérents aux publications de ce genre. À commencer par un choix de thèmes dont le critère de sélection repose davantage sur le champ de spécialisation que sur une logique propre à la matière elle-même. Ces réserves faites, il n'en reste pas moins qu'on nous offre un échantillon assez large et diversifié de questions relatives à l'Administration publique québécoise. Sont ainsi considérées les ressources humaines, les ressources financières et plusieurs politiques publiques, notamment l'éducation, le social, la main-d'œuvre, la culture et la décentralisation.

Jacques BOURGAULT analyse «L'évolution de la haute fonction publique» et conclut qu'elle «s'est modernisée depuis 1960 plus par tâtonnements que guidée par un plan de développement inspiré d'une conception de service de l'État». Julien BAUER examine «L'évolution du syndicalisme dans le secteur public québécois» et y voit le résultat d'une «longue marche vers la centralisation».

André BERNARD présente «Vingt-cinq ans de changements dans le domaine de la gestion financière du gouvernement du Québec» et en arrive à cette conclusion:

> Les changements introduits entre 1960 et 1985 dans les organismes et mécanismes de la gestion financière du gouvernement du Québec ont été vraiment considérables. Ils ont précisé les juridictions des agents financiers traditionnels, tels le ministère des Finances et le vérificateur général, ils ont défini de nouvelles juridictions dévolues à des organismes nouveaux, tels le secrétariat du Conseil du trésor et le contrôleur des finances et ils ont aussi consolidé les contrôles et donné aux dirigeants une autorité accrue.

Dans un chapitre consacré à «La construction de l'édifice scolaire québécois», Laurent LEPAGE aborde la relation entre centre et périphérie, et constate que, si en matière réglementaire et budgétaire le Ministère de l'éducation du Québec (centre) a mis en place graduellement «un système bureaucratique et une direction unicéphale», par contre, pour ce

qui est de la «substance pédagogique» devant le «caractère réfractaire des écoles» (périphérie), le même centre a dû répondre «au pouvoir irréductible des acteurs en reconnaissant graduellement l'autonomie des écoles».

Ce dilemme centralisation/décentralisation sera aussi souligné par P. DELORME dans un texte intitulé: «Décentralisation municipale et pouvoir technocratique». Avec raison d'ailleurs, on souligne combien «les projets de décentralisation qui ont touché le monde local depuis les années 1960 offrent en réalité un curieux paradoxe. En effet, tout en présentant un discours axé sur l'augmentation du pouvoir local, les réalisations viennent plutôt renforcer le pouvoir de contrôle de l'appareil central.»

Dans son chapitre «L'organisation de l'intervention de l'État québécois en matière sociale», Pierre-P. TREMBLAY rappelle que «l'histoire du dernier quart de siècle et, plus particulièrement, la période qui s'étend de 1970 à nos jours [ont été celles] de la croissance de l'État».

Carolle SIMARD se penche sur «L'administration de la culture au gouvernement du Québec» et est amenée à reconnaître que «l'organisation bureaucratique caractérise» le fonctionnement de ce secteur depuis que «la création d'un ministère a érigé la culture en Affaire d'État».

Yves BÉLANGER traite de «L'État québécois et l'administration de la main-d'œuvre» et constate que, dans ce champ de compétences partagées, «le gouvernement fédéral domine présentement la scène», et ce, même si les objectifs politiques ont radicalement changé de cap, puisqu'à la «généreuse» politique d'aide aux assistés sociaux ont succédé ces dernières années les programmes «de retour au travail des bénéficiaires de l'aide sociale».

Soulignons enfin que la plupart des articles du recueil auraient eu avantage à comporter des titres et des intertitres synthétiques pour annoncer la portion de la matière couverte. La lecture aurait gagné en rapidité et les messages, en efficacité. L'abondance d'informations que nous devons absorber quotidiennement, notamment dans le cours de notre vie professionnelle, rend à peu près indispensable, de nos jours, le recours à cette méthode de présentation.

En résumé, nous dirons que cette nouvelle publication est une brique de plus à la connaissance de l'édifice gouvernemental. Toutefois, les limites inhérentes à la formule choisie font qu'indubitablement cet ouvrage ne saurait offrir aux «administrativistes» et aux politologues les mêmes caractères de profondeur et d'ensemble que le *Traité de droit administratif* de DUSSAULT et BORGEAT a réussi à fournir, avec tant de brio, au monde juridique canadien et québécois.

Alain BACCIGALUPO

Département de science politique,
Université Laval.